

Flash Infos



Ouverture du Bar-Restaurant « Au Comptoir des Papilles »



Pourriez-vous, vous présenter rapidement aux Tourriérois ?

- Je m'appelle Gérard THOMAS, je suis originaire de La Couronne où j'ai également fait toute ma scolarité puis je me suis tourné dans le secteur de la restauration.
- Je me présente Mathieu ROUGIER, j'ai grandi à Rouillet-Saint-Estèphe et j'ai rapidement été intéressé par la cuisine.

Pourquoi avez-vous eu envie de vous lancer dans ce projet et quelles en sont les raisons ?

- C'est un projet qui nous tenait à cœur depuis longtemps et nous le réalisons enfin. Tout d'abord, nous avons répondu à l'appel d'offres et notre dossier a été retenu. Ensuite, nous avons privilégié un établissement en zone rurale car il y a beaucoup trop de restaurants en ville, et il y est plus difficile de s'y faire une place.

Quelles sont les difficultés que vous avez pu rencontrer ?

- Les difficultés que nous avons rencontrées étaient principalement administratives ce qui nous a imposé un délai d'environ 8 mois pour concrétiser notre projet.

Que pensez-vous des travaux que la municipalité a réalisés dans le local ?

- La mairie a fait un vrai travail de rénovation pour ce local.

Quels seront les jours et horaires d'ouverture ?

- Du Lundi au samedi de 7h à 21h. Réservation avant midi pour le repas du soir.

Quel type de cuisine proposerez-vous à vos clients et à quels tarifs ?

- La cuisine sera traditionnelle, le menu du jour sera à 14 €. Le vendredi soir sera réservé aux soirées tapas et nous pensons faire des soirées à thème certains samedis. Nous organiserons le réveillon de la Saint Sylvestre à la salle polyvalente.

Pour finir, auriez-vous un message particulier à adresser aux Tourriérois ?

- Merci de nous accueillir dans votre ville, en espérant vous voir prochainement.

Sommaire :

- Calitom : distribution annuelle des sacs jaunes
- Téléthon
- Ma commune ma santé
- Repas des Aînés
- La boulangerie
- Recensement de la population
- Nouvelle équipe pédagogique à l'école
- Maintien des TAP
- Dépenses pour l'école
- Projet SOLIHA
- Comment lire votre facture d'eau
- Cérémonie des Vœux
- Site internet
- A vos agendas

Calitom : Distribution annuelle des sacs jaunes



La distribution annuelle des sacs jaunes de collecte sélective sera assurée sur notre commune par les agents de Calitom la seconde quinzaine d'octobre.

A cette occasion, l'équipe laissera devant chaque maison habitée, accroché au portail, posé sur la boîte aux lettres ou le muret, un pochon contenant 3 rouleaux de 22 sacs jaunes (dotation correspondant à une consommation d'environ 1 sac par semaine).

Calitom se tient à votre disposition pour toute remarque au n° suivant : 05 45 65 82 50.

Téléthon 2017



Cette année encore, les municipalités et les associations de Tourriers et Anais s'associent, **le samedi 2 décembre** pour l'organisation du Téléthon 2017.

Au programme cette année, deux randonnées pédestres de 6 km et 15 km qui auront lieu dans l'après-midi à travers les deux communes. Puis dîner « Couscous » et animation musicale à la salle des fêtes d'Anais à partir de 19 heures. Un programme détaillé de la journée vous sera distribué début novembre. Attention, le nombre de place sera limité à 200 personnes.

Ma commune ma santé : la solution santé mutualisée

Une nouvelle possibilité d'adhésion à une complémentaire santé à tarif préférentiel est offerte à l'échelle du Pays du Ruffecois depuis 2016.

L'association ACTIOM a été choisie par le Pôle Territorial du Pays Ruffecois pour mener à bien cette démarche.

ACTIOM est une association d'assurés à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901, qui agit dans l'intérêt des personnes n'ayant pas accès aux dispositifs complémentaires de santé et pour l'amélioration du pouvoir d'achat.

Ces permanences ont lieu en **octobre 2017** par demi-journée sur les communes : Aigre, Mansle, Ruffec, Saint-Amant-de-Boixe, Vars et Villefagnan.

→ **Ruffec** (Salle du conseil communautaire 9 Bd des Grands Roccs) : Lundis 9, 16, 23 octobre de 9h15 à 12h15

→ **Villefagnan** (Salle de l'ancienne communauté de communes Rue du Puits Gilbert) : Lundis 9, 16, 23 octobre de 13h30 à 17h30

→ **Mansle** (Mairie - Salle de musique) : mardis 10, 17, 24 octobre de 9h à 12h

→ **Vars** (Mairie - Salle de conseil) : mardis 10, 17, 24 octobre de 14h à 17h

→ **St Amant de Boixe** (Mairie - Salle annexe) jeudis 12, 19, 26 octobre de 9h15 à 12h15

→ **Aigre** (Mairie) : jeudis 12, 19, 26 octobre de 14h à 18h

Pour plus d'informations : www.paysduruffecois.com

Repas des Aînés 2017



Monsieur le Maire, le Conseil Municipal et le CCAS offrent un repas aux Aînés de la commune, aux élus et aux employés municipaux.

Celui-ci aura lieu le **Dimanche 12 novembre 2017** à partir de 12 heures. Le repas sera confectionné par Mme COMTE et l'après-midi sera animé par M. BEAULIEU.

Ce repas est l'occasion d'échanger dans la convivialité, alors ne manquez pas cette occasion.

Pour les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion, le Conseil Municipal propose un système de covoiturage. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez en bénéficier.

La Boulangerie recherche un nouvel exploitant



Depuis son départ le 7 juillet dernier, nous sommes toujours à la recherche d'un exploitant pour la boulangerie en collaboration avec le propriétaire du bâtiment.

Si vous connaissez une personne qui serait intéressée pour reprendre l'activité de ce commerce, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie au 05 45 20 62 42 ou par mail mairie.tourriers@wanadoo.fr

Recensement de la population de Tourriers du 18 janvier au 17 février 2018



Se faire recenser est un geste civique, mais aussi une obligation légale qui permet de déterminer la population de chaque commune. Il permet aussi de prendre des décisions adaptées aux besoins de tous, ***c'est pourquoi il est essentiel d'y participer.***

Le recensement se déroulera **du 18 janvier au 17 février 2018**. Celui-ci peut être effectué par internet ou sur papier lors du passage de votre agent recenseur (nous vous les présenterons courant décembre). Il pourra vous aider à remplir cette démarche en cas de difficulté.

→ **Vous souhaitez faire votre recensement en ligne** : Rien de plus simple, rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, « accéder au questionnaire en ligne », un code d'accès et un mot de passe pour vous connecter vous sera remis par l'agent recenseur lors de sa première visite. Ensuite il suffit de vous laisser guider. Toutes les informations personnelles recueillies seront protégées.

→ **Vous préférez répondre sur les documents papier** : L'agent recenseur vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. Nous vous remercions d'avance de votre coopération.

Nouvelle équipe pédagogique au sein de l'école élémentaire de Tourriers



Marie LAVAUZELLE (gauche),
Marie DANJOU (droite)

Pour la rentrée scolaire 2017/2018, nous avons accueilli une nouvelle équipe pédagogique au sein de l'école élémentaire de Tourriers :

- Mme Marie DANJOU, institutrice de la classe des CM2 à temps plein avec une mission de Directrice d'école.
- Mme Marie LAVAUZELLE, institutrice de la classe des CM1, en complément à 90 % de Madame Elise MOREAU, présente le vendredi.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans leurs nouvelles affectations.

Les Rythmes Scolaires 2017/2018 : maintien des TAP sur le RPI



Le 26 juin dernier, les représentants des communes de la communauté de communes « Cœur de Charente » se sont réunis afin d'échanger sur le maintien ou le retrait des rythmes scolaires pour la rentrée 2017-2018. Une décision collégiale a mis en avant le maintien des TAP sur les communes de notre RPI Anais - Aussac Vadalle - Tourriers.

De nombreuses activités sont de nouveau proposées aux élèves de CM1 et CM2 le lundi de 13h30 à 15h et le vendredi de 15h à 16h30. Les TAP sont animés soit par les animateurs de la CDC soit par des intervenants extérieurs issu du milieu associatif.

Au programme pour cette année : jeux sportifs collectifs, création d'un journal sur l'école, d'objets en bois, de décoration de Noël, d'un M. Carnaval, danse et musique africaine, activités autour du jardin, rugby et initiation à l'espagnol.

Nous souhaitons à tous une excellente année scolaire 2017-2018.

Dépenses 2017 pour l'école élémentaire de Tourriers



Cette année, la commune a réalisé des travaux à l'école, en attendant la mise aux normes de la cantine et des WC, et participe activement aux TAP.

Voici un récapitulatif succinct des dépenses pour nos enfants du RPI :

Année 2017	
Vidéo projecteur	1 100€
W.C.	1 650€
Voyage Bourboule	2 071€
Réalisation du Chemin d'accès	11 600€
Temps d'Activité Périscolaires	7 000€
TOTAL	23 421€

Depuis septembre 2017 trois agents communaux à temps partiel sont affectés à l'encadrement des enfants au lieu de deux en 2016. **Réglementation oblige !!!**

Réhabilitation de l'ancienne poste en domicile groupé pour les personnes âgées



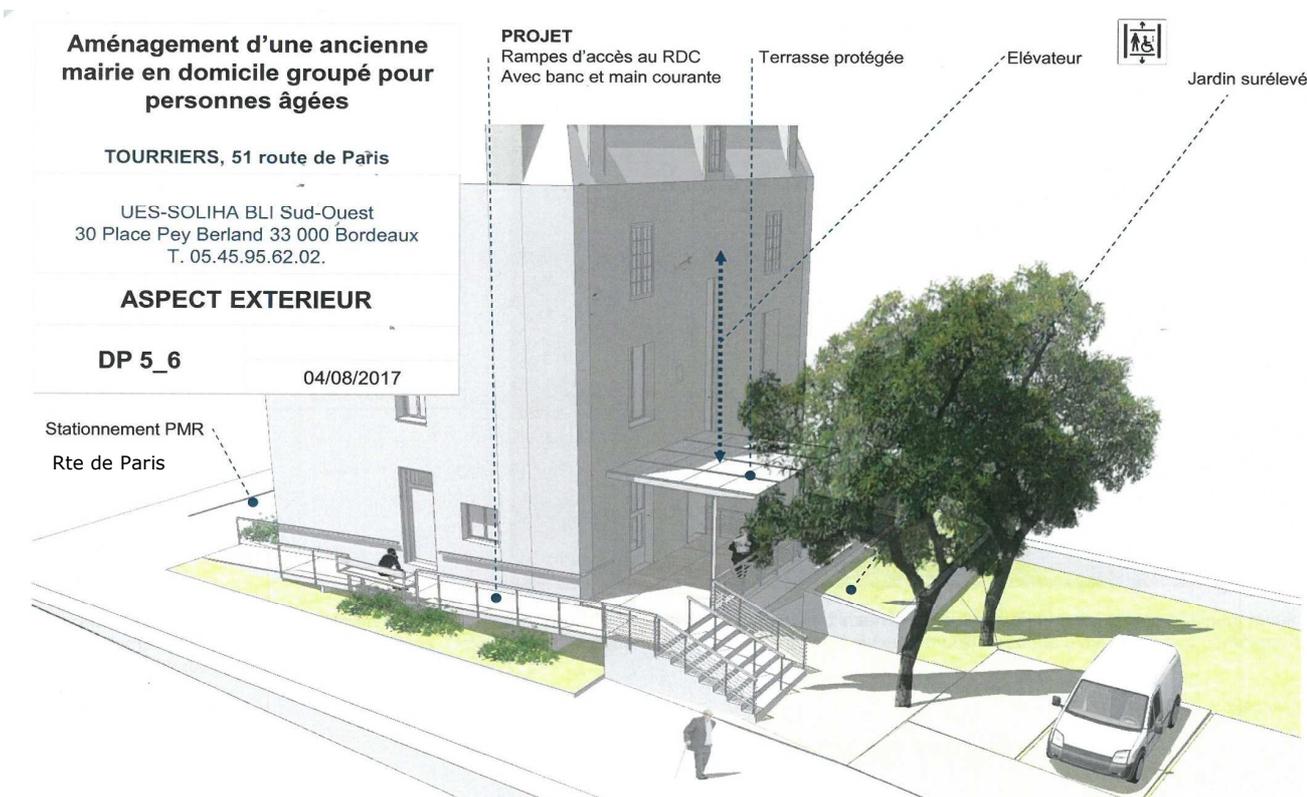
Après l'exploration de diverses pistes, la commune de Tourriers a décidé de réinvestir l'ancien bâtiment communal (ancienne mairie, ancienne poste) pour créer un domicile groupé pour les aînés, en plein cœur du bourg, proche des services et du bus.

Ce projet consiste à créer 6 logements accessibles aux personnes à mobilité réduite (ascenseur etc...) avec une pièce commune et un logement classique à l'étage supérieur.

Ce type de logement à loyer modéré permet de maintenir dans les bourgs ruraux les personnes âgées dans des logements fonctionnels, entièrement équipés, très bien isolés, améliorant ainsi le confort des nouveaux résidents souvent en situation de précarité énergétique. Cela permet surtout de maintenir proche de leurs anciennes habitations, dans des logements plus adaptés, des personnes qui ne souhaitent pas aller tout de suite en maison de retraite. Le coût des travaux confié au bâtisseur de logements d'insertion SOLIHA, est estimé à 650 000 € TTC, entièrement à la charge de celui-ci, qui bénéficiera alors d'un bail à réhabilitation de 42 ans. La commune devra pour sa part aménager les espaces de parking et les espaces extérieurs (jardin partagé, espace de détente, etc...).

Dans le cadre de ce projet de logements, le monument aux morts devra être déplacé. L'étude de son futur emplacement est en cours.

Le permis de construire pour ces logements a été déposé en septembre 2017. Le début des travaux est prévu au 3ème trimestre 2018 pour une livraison courant 2019.



Comment lire votre facture d'eau en zone d'Assainissement non collectif ...

N° compteur C12FA091119	Nouvel index Relevé le 13/07/2017	n°1 510	Ancien index Estimé le 09/01/2017	493	Consommation 17 m ³	
N°Facture : 1021646290-1						
Détail de votre facture		Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU				76,20		80,40
ABONNEMENT						
Part Suez Eau France du 01/07/2017 au 31/12/2017	0,50	43,22	n°2	21,61	5,5	
Part Collectivité du 01/07/2017 au 31/12/2017	0,50	58,48		29,24	5,5	
CONSOMMATION						
Part Suez Eau France du 10/01/2017 au 13/07/2017	17 m ³	0,6690	n°3	11,37	5,5	
Préservation des ressources en eau du 10/01/2017 au 13/07/2017	17 m ³	0,1470		2,50	5,5	
Part SIAEP du Karst de la Charente du 10/01/2017 au 13/07/2017	17 m ³	0,67		11,39	5,5	
Part Fonds d'Harmonisation du 10/01/2017 au 13/07/2017	17 m ³	0,0054		0,09	5,5	
TRAITEMENT NON COLLECTIF EAUX USEES				20,00		20,00
Part Collectivité (redevance de contrôle) du 01/01/2017 au 31/12/2017	1	20,00	n°2	20,00	0,0	
ORGANISMES PUBLICS				5,44		5,74
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE						
Lutte contre la pollution du 10/01/2017 au 13/07/2017	17 m ³	0,32	n°3	5,44	5,5	
TOTAL HT				101,64		
MONTANT TVA (5.5 %)				4,50		
Total TTC TVA acquittée sur les débits						106,14
Net à payer						106,14 €

Exemple de facturation pour 6 mois (2ème semestre 2017) :

- **N°1** : Cette rubrique détermine si votre nouvel index est basé sur un relevé ou une estimation.
- **N°2** : Dans la partie abonnement, il y a une quote-part Suez pour 6 mois de 21,61 € HT + une autre quote-part du syndicat d'eau 29,24 € HT soit un total de 53,65 € TTC
 Auquel s'ajoute une somme fixe de 20 € qui correspond à l'ancienne taxe d'assainissement non collectif. En 2016 celle-ci était facturée par la CDC de la Boixe au mois de décembre. Depuis le 1er janvier 2017, cette taxe a été transférée à la CDC Cœur de Charente, laquelle en a confié la collecte à SUEZ. Vous pourrez constater que cette dernière a diminué de 5 € par an. Soit un total de 53,65 € TTC + 20 € = 73,65 € qui figure au recto de votre facture sur la ligne abonnement.
- **N°3** : Cette rubrique détermine le prix du m³ d'eau potable. Dans la partie consommation, il y a une quote-part SUEZ de 0,6690 € HT par m³ + une autre quote-part du syndicat d'eau de 0,670 € HT par m³ auquel s'ajoute diverses taxes pour un montant de 0,4724 € HT par m³. Soit un total de 1,814 HT par m³ ou 1,91 TTC par m³.

Comment lire votre facture d'eau en zone d'Assainissement collectif...

N° compteur	Nouvel index	Ancien index	Consommation			
000021826-2	Relevé le 12/07/2017	1786	Estimé le 09/01/2017	1711	75 m ³	
N°Facture : 1020401209-1						
Détail de votre facture		Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU				162,72		171,67
ABONNEMENT						
Part Suez Eau France du 01/07/2017 au 31/12/2017		0,50	43,22	n°2 21,61	5,5	
Part Collectivité du 01/07/2017 au 31/12/2017		0,50	58,48	n°2 29,24	5,5	
CONSOMMATION						
Part Suez Eau France du 10/01/2017 au 12/07/2017		75 m ³	0,6690	n°3 50,18	5,5	
Préservation des ressources en eau du 10/01/2017 au 12/07/2017		75 m ³	0,1470	n°3 11,03	5,5	
Part SIAEP du Karst de la Charente du 10/01/2017 au 12/07/2017		75 m ³	0,67	n°3 50,25	5,5	
Part Fonds d'Harmonisation du 10/01/2017 au 12/07/2017		75 m ³	0,0054	n°3 0,41	5,5	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES				171,25		171,25
ABONNEMENT						
Part Collectivité du 01/07/2017 au 31/12/2017		0,50	110,00	n°2 55,00	0,0	
CONSOMMATION						
Part Collectivité du 10/01/2017 au 12/07/2017		75 m ³	1,55	n°3 116,25	0,0	
ORGANISMES PUBLICS				42,38		43,70
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE						
Lutte contre la pollution du 10/01/2017 au 12/07/2017		75 m ³	0,32	n°2 24,00	5,5	
Modernisation des réseaux de collecte du 10/01/2017 au 12/07/2017		75 m ³	0,2450	n°3 18,38	0,0	
TOTAL HT				376,35		
MONTANT TVA (5.5 %)				10,27		
Total TTC TVA acquittée sur les débits						386,62

Exemple de facturation pour 6 mois (2ème semestre 2017) :

- **N°1** : Cette rubrique détermine si votre nouvel index est basé sur un relevé ou une estimation.
- **N°2** : Dans la partie abonnement, il y a une quote-part Suez pour 6 mois de 21,61 € HT + une autre quote-part du syndicat d'eau 29,24 € HT soit un total de 53,65 € TTC
Auquel s'ajoute une somme fixe de 55 € qui correspond à l'abonnement du traitement des eaux usées. Soit un total de 53,65 € TTC + 55 € = 108,65 €
- **N°3** : Cette rubrique détermine le prix du m³ d'eau potable assainie. Dans la partie consommation, il y a une quote-part SUEZ de 0,6690 € HT par m³ + une autre quote-part du syndicat d'eau de 0,670 € HT par m³ auquel s'ajoute diverses taxes pour un montant de 0,4724 € HT par m³. Soit un total de 1, 814 HT par m³ ou 1,91 TTC par m³.
Auquel s'ajoute une redevance d'assainissement de 1,55 € par m³ + une taxe de modernisation des réseaux de collecte de 0,245 € par m³. Soit un total de 3,71 € TTC par m³ d'eau potable assainie.

Cérémonie des Vœux 2018



Monsieur le Maire et le Conseil Municipal seront heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.

Cette rencontre aura lieu le **VENDREDI 12 JANVIER 2018, à partir de 18h** à la salle polyvalente de Tourriers où un cocktail sera offert par la Mairie. Monsieur le Maire invite tout particulièrement les nouveaux habitants de la commune afin de faire connaissance.

Site internet de la commune



Le site internet de la commune est de nouveau opérationnel, celui-ci a été légèrement retouché pour une meilleure lisibilité des informations. N'hésitez pas à venir le découvrir sur www.tourriers.fr

Evènements à venir



A vos Agendas !!! Retrouvez aussi l'agenda sur www.tourriers.fr

- ✎ *Samedi 21 octobre, Tournoi de pétanque, Salle des associations*
- ✎ *Mercredi 25 octobre, Bibliothèque, de 14h30 à 16h à l'Ancienne poste*
- ✎ *Mercredi 8 novembre, Bibliothèque, de 14h30 à 16h à l'Ancienne poste*
- ✎ *Samedi 11 novembre, Cérémonie du 11 novembre, à 11h00 aux Monuments aux morts*
- ✎ *Dimanche 12 novembre, Repas des Aînés offert par la Municipalité, à 12h Salle polyvalente*
- ✎ *Vendredi 17 novembre, Assemblée générale de l'Amicale Pétanque, Salle des associations*
- ✎ *Mercredi 22 novembre, Bibliothèque, de 14h30 à 16h à l'Ancienne poste*
- ✎ *Du 27 novembre au 4 décembre, Benne recyclage AIPE, parking salle polyvalente de Tourriers*
- ✎ *Samedi 2 décembre, Téléthon,*
- ✎ *Mercredi 6 décembre, Bibliothèque, de 14h30 à 16h à l'Ancienne poste*
- ✎ *Vendredi 15 décembre, Assemblée générale de Tourriers Patrimoine, Salle polyvalente*
- ✎ *Mercredi 20 décembre, Don de sang, de 17h00 à 20h00 à la Salle des fêtes de St Amant de Boixe*
- ✎ *Mercredi 20 décembre, Bibliothèque, de 14h30 à 16h à l'Ancienne poste*
- ✎ *Du 8 au 15 janvier, Benne recyclage AIPE, parking salle polyvalente d'Anais*
- ✎ *Jeudi 11 janvier, Vente de vêtements d'Eider, Salle polyvalente*
- ✎ *Vendredi 12 janvier, Vœux du Maire, à 18h Salle Polyvalente*
- ✎ *Vendredi 19 janvier, Assemblée générale du Comité des Fêtes, à 20h30 Salle des associations*
- ✎ *Samedi 20 janvier, Spectacle des enfants organisé par le comité des fêtes, à 16h Salle Polyvalente*